



Question juridique sur le mariage

Par **zebulonne**, le **10/06/2010** à **15:22**

Bonjour,
voilà, je voudrai me marier bientôt, le problème, j'ai un concubin très dépensier, j'ai donc un compte dont il ne connait pas l'existence, qui pourrait servir au cas ou, mais je ne voudrai pas le révéler... est ce possible qu'il ne figure pas sur l'acte ou dans les biens ?